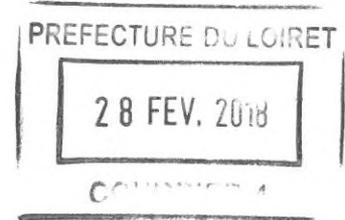




Orléans • Saint-Denis-de-l'Hôtel



## COMITE SYNDICAL

**Du 16 février 2018**

### Délibération n° 1

**Objet : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 15 décembre 2017**

**Étaient présents :**

Messieurs NERAUD, GARNIER, MALBO, MEYER (suppléant de Monsieur LELEVE), ARCHENAULT (suppléant de Monsieur MARTINET) et Madame GALZIN.

**Étaient excusés :**

Messieurs MARTINET, BRAUX, THIBERGE. LELEVE, NEVO Madame LECLERC.

**Assistaient également à la réunion :**

Messieurs DEVOS (payeur départemental) VASSAL et Mesdames DEMARS et BATS.

Vu le rapport n° 1 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,



Après avoir délibéré, le comité syndical :

**ARTICLE UNIQUE :**

Adopte le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 15 décembre 2017 à l'unanimité sans observations.

(adopté)

*Le Président du Syndicat Mixte,*

**Frédéric NERAUD**

COMITE SYNDICAL  
DU 15 DECEMBRE 2017



PROCES-VERBAL

Le Comité Syndical du Syndicat Mbte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret s'est réuni le 15 décembre 2017 à 17h00 à l'Hôtel du département 15 rue Eugène Vignat à Orléans.

Etalent présents :

Madame LECLERC, Messieurs BRAUX, MALBO, NERAUD, GABELLE, GARNIER, LELEVE

Etalent excusés :

Mesdames GALZIN, QUAIX, Messieurs MARTINET, THIBERGE et ARCHENAUULT

Assistalent également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS, VASSAL, et Mesdames DEMARS et BATS.

\*\*\*\*\*

Première séance du Comité syndical

1) Election du Président

Monsieur Gérard MALBO, doyen d'âge ouvre la séance par le premier rapport figurant à l'ordre du jour de la première séance portant sur l'élection du Président du SMAEDAOL. En effet en raison de la législation sur le non cumul des mandats Monsieur Hugues SAURY élu sénateur du Loiret lors du scrutin du 24 septembre 2017 a présenté sa démission de ses fonctions de Président du SMAEDAOL le 17 octobre 2017.

Monsieur NERAUD se porte candidat. Pas d'autres candidatures ne sont exprimées.

Avant de procéder aux opérations de vote, Monsieur NERAUD expose au comité syndical les raisons qui l'ont conduit à faire acte de candidature.

Les résultats sont les suivants:

- Votants : 7
- Suffrages exprimés : 7

- Majorité requise : 4
  - ✓ Monsieur Frédéric NERAUD obtient 6 voix
  - ✓ Abstention : 1
  - ✓ Bulletin blanc : 0

Monsieur NERAUD élu Président remercie le Comité syndical pour la confiance qui lui est accordée.

## 2) Election des trois Vice-Présidents composant le bureau

Monsieur NERAUD propose de reconduire les trois Vice-Présidents sortants. Aucune autre candidature n'est formulée.

Monsieur le Président procède à l'ouverture du scrutin pour l'élection des trois Vice-Présidents composant le Bureau.

- Votants : 7
- Suffrages exprimés : 7
- Majorité requise : 4

Les résultats sont les suivants :

1<sup>er</sup> Vice-Président : Monsieur Jean-Pierre GARNIER obtient 6 voix et 1 abstention

2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Madame Florence GALZIN obtient 7 voix

3<sup>ème</sup> Vice-Président : Monsieur Jacques MARTINET obtient 7 voix

## 3) Désignation des membres appelés à siéger au sein de commissions ou organismes

Lors de sa réunion du 15 mai 2015, le Comité syndical avait désigné comme représentants pour siéger à la centrale d'achats APPROLYS, Monsieur Hugues SAURY titulaire et Monsieur Jean-François VASSAL suppléant.

Monsieur Frédéric NERAUD propose sa candidature comme représentant titulaire et celle de Monsieur Jean-François VASSAL comme suppléant.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 4) Délégation du Président en matière de marchés, accords-cadres et avenants

Il est proposé de donner délégation à Monsieur le Président du Syndicat Mbxte, pour la durée du mandat restant à courir, à l'effet de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres relevant des différentes procédures et marchés relevant de l'ordonnance n°2015-888 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il est proposé qu'un compte rendu de l'exercice de cette délégation soit produit périodiquement au Comité syndical.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La première séance s'achève à 17h40 et les membres sont invités pour un moment de convivialité en présence de Monsieur SAURY Sénateur du Loiret, précédent Président du SMAEDAOL.

#### Seconde séance du Comité syndical

La seconde séance du Comité syndical est ouverte à 18h15 par Monsieur NERAUD, Président, qui procède à l'examen des points soumis à l'ordre du jour.

#### 1) Approbation du procès-verbal du Comité Syndical 30 Juin 2017

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le procès-verbal du Comité Syndical du 30 juin 2017.

Celui-ci est adopté à l'unanimité sans observation.

#### 2) Tarifs des taxes et redevances applicables en 2018

Monsieur VASSAL présente les modifications proposées sur la tarification 2018 :

- une augmentation de 1 % sur l'ensemble des tarifs, à l'exception de ceux relatifs aux consommations du bar, qui restent inchangés.
- Pour les redevances d'atterrissage :
  - o Nouvelles strates intermédiaires pour les aéronefs (page 8/18) :
    - De 20 à 40 tonnes : 80 € HT
    - > à 40 tonnes : 120 € HT
    - Hélicoptères de 2,8 à 6 tonnes : 20 € HT
- Pour les redevances d'ouvertures hors horaires AFIS (page 10/18) :
  - o Ajout d'une phrase : « Pour toute annulation intervenant dans un délai inférieur à 24H, il sera facturé l'ouverture à 50% »

Concernant ce point, le comité syndical décide que l'annulation qui intervient moins de 3 heures avant l'annulation soit facturée à 100 %.

Pour l'assistance au sol (page 11/18) :

- o Passage du forfait tractage aéronef, avitaillement à 20 € HT par heure et par agent
- Pour les prestations complémentaires (page 12/18) :
  - o Ajout d'une ligne : « Collecte des déchets : 10 € HT par poubelle.

Les tarifs 2018 sont approuvés tels que présentés avec la modification relative à l'annulation des ouvertures hors horaires AFIS.

#### 3) Projet de décision modificative n°2 pour 2017

Le projet de décision modificative n°2 pour 2017 est approuvé à l'unanimité sans modification.

### Questions diverses.

- **Demande de l'association BADABOUM** : cette association sollicite le prêt gratuit d'une salle pour une soirée caritative en 2018. Le Comité syndical donne un accord de principe et propose qu'un rapport soit présenté lors d'un prochain comité syndical.
  - **Modification des statuts du SMAEDAOL** : un accord de principe est donné pour que lors d'un prochain comité syndical soient proposés de nouveaux statuts, en raison de l'ancienneté des statuts actuels (dernières modifications datant de 1997).
  - **Candidature aux épreuves de championnat du monde de parachutisme de pilotage sous voile en 2020 et JO de 2024** : compte tenu des retombées économiques et touristiques pour le département, le Comité syndical est favorable à ce que le SMAEDAOL fasse acte de candidature pour accueillir ces deux épreuves sur la plateforme aéronautique.
  - **Valorisation de l'aéroport** : Monsieur NERAUD propose de revoir lors d'un prochain comité syndical la question du logo et de la dénomination de l'aéroport. Monsieur MEYER expose que la rénovation du site internet étant achevée, il serait souhaitable qu'une décision puisse être rapidement prise afin de pouvoir lancer dès le printemps les premières actions de valorisation de l'aéroport.
  - **Informations sur les travaux d'allongement de la piste 05-23** : Monsieur VASSAL remet sur table, à l'ensemble des participants une information écrite sur les travaux menés.
  - **Monsieur VASSAL présente les conclusions des trois audits menés par l'aviation civile** qui n'ont pas relevés d'écarts de sécurité : homologation du terrain, péril animalier, SSLIA.
  - **Calendrier** :
    - o 16 février 2018 : prochaine réunion du comité syndical à Saint Denis de l'Hôtel, portant sur les orientations budgétaires
    - o 2 Juin 2018 : seront fêtés les 30 ans de la création de l'aéroport ;
- Une date sera prochainement fixée pour la réunion du comité syndical portant sur le vote du budget 2018.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Président lève la séance à 19h06

  
*Le Président du Syndicat Mixte,*  
**Frédéric NERAUD**